



BULLETIN DE LA FEDERATION LIEGEOISE
DU MOUVEMENT WALLON
POUR LE RETOUR A LA FRANCE

Edit. resp. : Laurent Leruth - 1, rue de Pitteurs - 4020 Liège - Tél. 041/42 10 90

Abonnement : 300 FB ou 60 FF au numéro de compte 870-0447816-30.

Editorial : Déjà 300.000 sympathisants Une autorité légitime

On le sait depuis le sondage réalisé par l'ICSOP en novembre dernier pour *le Vif - l'Express* : un Wallon sur dix, soit 300.000 Wallons, sont prêts à nous suivre et à réclamer avec nous le retour de la Wallonie à la France en cas d'échec du fédéralisme belge et d'indépendance de la Flandre.

Notre tâche principale consiste donc à entrer en contact avec ces centaines de milliers de Wallons et de Wallonnes et à tenter d'en gagner un plus grand nombre encore à notre cause. Nous continuerons nos campagnes d'information et nos distributions de tracts; toutes les suggestions que nos membres pourraient faire à ce sujet seront les bienvenues.

Trois cent mille «rattachistes» pour la Wallonie, cela représente environ cent mille pour la province de Liège - l'ancien département de l'Ourthe - et quinze à vingt mille pour la seule ville de Liège. Cela équivaut à la foule qui assiste chaque année, à Liège, au feu d'artifice du 14 juillet.

Certes, comparaison n'est pas raison, mais on ne peut manquer d'observer que ce nombre de 300.000 correspond plus ou moins au score réalisé jadis par le Ras-

semblement wallon et à celui de Monsieur José Happart lors des dernières élections européennes.

Fort de cet appui populaire, le Mouvement Wallon pour le retour à la France peut devenir un groupe de pression non négligeable sur les partis politiques, que nous respectons tous à l'exception des formations d'extrême droite. Les thèses racistes et néo-fascistes de celles-ci - en particulier de ce petit parti qui usurpe notre coq wallon - doivent être condamnées avec rigueur, car elles sont indignes des traditions d'hospitalité et de démocratie de notre peuple. Elles s'opposent aux valeurs fondamentales de liberté, d'égalité et de fraternité qui symbolisent la République chère à nos cœurs; elles bafouent les droits de l'homme et du citoyen qui font l'essence même de la civilisation française.

C'est dans une optique résolument démocratique que nous revendiquons la réunion à notre grande nation culturelle. A cet égard, le général de Gaulle nous a tracé la voie : pour que la France accepte la réunion, il faut qu'une autorité légitime représentative du peuple wallon s'adresse à la République ⁽¹⁾.

En 1950, au plus fort de la question royale, le gouvernement provisoire

wallon qui se mettait en place, avait, faute d'une autre institution légale, une légitimité suffisante pour obtenir l'appui de la France ⁽²⁾.

Aujourd'hui, grâce à la fédéralisation progressive de l'Etat belge, la Wallonie a son gouvernement, son parlement (bientôt élu au suffrage universel), son administration. Ce sera à ce gouvernement, à ce parlement soutenus par une opinion publique que nous aurons inlassablement préparée, de s'adresser, le moment venu, au gouvernement de la France pour entamer le processus de réunification.

D'ici là, décuplons nos efforts dans notre aire d'activité - l'ancien et futur département de l'Ourthe - pour convaincre le plus grand nombre de Liégeois que le meilleur devenir de la Wallonie réside dans son retour à la France.

Le Bureau permanent
de la Fédération liégeoise du R.F.

⁽¹⁾ Cfr Claude de GROULARD, *De Gaulle. Vous avez dit Belgique ?* éd. Favre, Lausanne-Paris, 1984, pp. 40 et 41.

⁽²⁾ Cfr *Les faces cachées de la monarchie belge*, éd. Toudi, n° 5, 1991, page 263.

Clarté des objectifs ou simplisme des idées ?

Il n'est pas sûr, comme l'affirme M. René Swennen, que les tendances qui s'expriment en ce moment au sein de la Fédération liégeoise du RF aient permis, dès à présent, de clarifier les objectifs de notre Mouvement. Il semble plus conforme à la réalité de dire que certaines nuances de pensée - dont il ne faut ni exagérer, ni minimiser la portée - indiquent que les choses sont moins simples qu'il n'y paraît à première vue, bien que nous soyons d'accord sur l'essentiel : œuvrer efficacement pour le retour de la Wallonie à la France.

Mais faut-il, pour atteindre cet objectif, que l'identité française de la Wallonie s'affirme au détriment de toute identité wallonne ? Beaucoup de « rattachistes » se sentent à la fois Français et Wallons, surtout ceux qui militent depuis un certain temps dans le mouvement wallon, mais aussi des jeunes. En quoi leurs sentiments ne seraient-ils pas honorables ? Est-ce l'identité des Wallons ou leur amour pour la France qui est primordial ? Les Alsaciens, dont il se fait téméraire d'évoquer l'identité française, ne sont-ils pas aussi viscéralement attachés à la France que les Liégeois ? Au pays de Liège, dans notre « petite France de Meuse », on n'est pas seulement Français de langue et de civilisation, on l'est aussi d'esprit et de cœur. A part quelques brillantes exceptions, ce n'est pas le cas des Bruxellois, auxquels M. Swennen attribue pourtant la même identité française qu'aux Wallons, en traçant par là même les limites.

Au lendemain du Congrès national wallon de 1945, qui avait réclamé, lors d'un premier vote, le rattachement de la Wallonie à la France, Paul-Henri Spaak déclarait à la Chambre, au nom du gouvernement belge : « Il me semble que vous (Wallons) ne reconnaissez pas que la culture, telle qu'elle est dispensée par les francophones bruxellois, réponde exactement à votre mentalité... La vérité qui semble résulter de ce que vous éprouvez et de ce que vous dites, c'est qu'à côté de la culture francophone des Bruxellois, il y a une

autre façon de sentir, d'exprimer la culture française selon votre sensibilité propre. C'est une expression que j'appellerai **franco-wallonne** de la culture française...⁽¹⁾. N'avait-il pas raison ?

Cette différence de sensibilité ne provient-elle pas du fait que Bruxelles, enclavée en territoire flamand, est en dehors de la sphère des dialectes wallons au sens large et que les enfants des immigrants wallons se fondent dans une masse francophone sur laquelle déteignent plus ou moins, selon les milieux sociaux, les autochtones bilingues et les Flamands immigrés ?

Loin d'éloigner les Wallons de la France, la survie des dialectes romans de Wallonie et de leurs expressions littéraire et théâtrale, est au contraire un facteur de rapprochement qu'il serait erroné de combattre au nom de l'identité française. Nous ne sommes plus à l'époque des révolutionnaires de 1793, qui pourfendaient avec raison les patois locaux dans les provinces françaises, afin de permettre au français de se répandre dans tout le territoire et d'y véhiculer les principes de la jeune République.⁽²⁾

Par ailleurs, ce ne sont pas seulement nos dialectes romans et nos traditions populaires qui font l'identité wallonne, ce sont aussi les aspirations démocratiques, les luttes sociales et les qualités d'accueil et d'ouverture de notre peuple.

Nous sommes bien loin, on le voit, de la « théorie germanique des sources » redoutée par M. Swennen, qu'il ne faut pas confondre avec le désir de connaître et de conserver ses racines. Devant le nationalisme ambiant, la recherche effrénée du profit, la crise profonde des valeurs, la décomposition de notre société, la montée de l'extrême droite, chacun a besoin, en cette fin de millénaire, de savoir qui il est et d'où il vient. La généalogie, autrefois violon d'Ingres d'aristocrates, connaît aujourd'hui un essor populaire. Si la France est pour nous l'océan culturel dans lequel, comme

un fleuve, se jette notre espérance wallonne, est-ce une raison pour tarir notre source ?

Cela dit, il serait absurde de vouloir créer artificiellement une pseudo-langue wallonne à partir d'éléments de nos divers dialectes. Ce serait effectivement une dangereuse dérive que nous avons dénoncée⁽³⁾. Par contre, la défense de nos dialectes romans et des traditions populaires qu'ils expriment, ne peut que renforcer notre attachement à la romanité en général et la francité en particulier. Gardons-nous donc de tout simplisme et ne craignons pas de susciter, dans notre Mouvement, un débat démocratique et vivifiant.

Quant au danger de passer par l'étape d'un Etat wallon, avons-nous le choix ? La question n'est-elle pas dépassée dans la mesure où cet Etat existe déjà ? La Région wallonne n'a-t-elle pas son gouvernement, son parlement, son administration, son territoire, ses frontières ? N'est-ce pas un Etat fédéré organisé sur une base ethnico-régionale, pour ne pas dire nationale ?

Il n'est donc nullement question de dérive dans notre Fédération liégeoise, mais d'un souci d'approfondissement des réalités culturelles, sociologiques et politiques de la Wallonie, dont l'identité est à la fois wallonne et française, « l'une s'intégrant tout naturellement dans l'autre ».

André SCHREURS.

(1) Cfr *Annales parlementaires*, session ordinaire, 1945-1946, Chambre, p. 1230.

(2) C'est l'époque où, selon l'abbé Grégoire, il n'y a guère plus de 3 millions d'habitants - sur plus de 25 millions ? - qui parlent couramment le français.

(3) Cfr *Identité wallonne et appartenance française de la Wallonie*, Wallonie française, n° 15, page 3.

Tribune libre :

Lors de l'assemblée générale des membres de la Fédération liégeoise du MWRP, réunie en Congrès départemental le 16 juin 1993, M. Jean Van Crombrugge, ancien président de la section de Liège du RF, prononça une émouvante allocution. A la suite de celle-ci, il a bien voulu nous donner, dans un article inédit, l'essentiel de son message que nous publions en tribune libre.

Identité wallonne et appartenance française



Lors du Congrès Wallon de Liège en 1945 - réunissant plus d'un millier de militants wallons issus de tous les horizons politiques, philosophiques, culturels et socio-économiques - une large majorité des participants se prononça en faveur du rattachement de la Wallonie à la France. Le civisme et le patriotisme de ces personnes ne pouvaient être mis en question car la plupart d'entre elles avaient appartenu au réseau de la Résistance pendant les années récentes de l'occupation nazie. Étaient aussi présents à ce congrès quelques représentants officiels du Gouvernement français. Ce vote fut qualifié de « sentimental » : malgré de nombreuses désillusions accumulées, chacun voulait encore s'obliger à croire à la viabilité d'une Belgique restructurée. Un vote quasi unanime fut ensuite émis en faveur d'une formule fédéraliste.

J'étais du groupe majoritaire qui exprima sa position rattachiste. Comme le plus grand nombre de mes compagnons, je prolongeais, dans cette option, mon action de militant wallon et mes activités de défense et d'illustration des valeurs culturelles de la Wallonie, y compris celles de

notre langue régionale. C'était ma patrie wallonne, avec son originalité et ses spécificités, que je souhaitais intégrer au vaste ensemble politique de la France. Le grand écrivain Charles Plisnier défendait, avec une éloquence exceptionnelle, la thèse du rattachement à la France. A ses détracteurs, qui lui demandaient malignement pourquoi il ne sollicitait pas la nationalité française, il répondait superbement qu'il voulait aller à la France avec tout son peuple wallon.

Il y a quelques années, à partir d'un manifeste admirablement rédigé par le Professeur Jarbinet, quelques amis dont j'étais, ont décidé de fonder un Mouvement Wallon pour le retour à la France. La Belgique se fédéralisait péniblement et trop tard pour s'accorder une espérance de vie. Les tendances extrémistes flamingantes dictaient leurs ordres aux mandataires flamands majoritaires et commençaient à s'attaquer à l'existence même de la Belgique.

L'expression « retour à la France » était satisfaisante et même séduisante : si le Département de l'Ourthe de l'époque napoléonienne ne recouvrait pas l'ensemble de la Wallonie, la notion de retour soulignait bien notre ancestrale appartenance à la famille française. De surcroît, il s'agissait bien d'un Mouvement Wallon, dans le droit fil de l'action militante wallonne et non d'un mouvement de Wallons qui découvrirait bien tardivement l'opportunité d'une intégration politique au sein de la Nation française.

Et puis, très rapidement, ce mouvement prit une orientation très particulière, sans doute à la suite d'une interprétation perverse des objectifs, de la part de quelques animateurs qui appartenaient à la géné-

ration de la découverte tardive et qu'on n'avait jamais rencontrés dans le mouvement militant wallon, ni d'ailleurs dans les manifestations francophiles. Leur défaut majeur - ou leur circonstance atténuante ! - est une grave incompétence en matière linguistique et une coupable ignorance de l'évolution culturelle et politique de la France d'aujourd'hui. A l'appui de leurs thèses, ils ne peuvent malheureusement faire état que de l'une ou l'autre phrase aimable et de pure politesse de la part de quelques personnalités françaises.

L'ignorance ou l'abandon des raisons profondes qui avaient conduit les militants wallons à se diriger vers la France se traduisit alors par des agressions assez ridicules à l'égard de notre humanisme régional et des productions culturelles et littéraires générées par nos langues régionales de Wallonie. Et, bien sûr, la caution de brillants universitaires n'est d'aucune prise aux yeux de ces nouveaux découvreurs d'une illusion.

Bien entendu, je n'avais plus rien à faire dans cette aventure béotienne et j'ai quitté le mouvement sans tenter de me faire entendre par des sourds acharnés, ni de convaincre des dogmatiques. Dans la mesure où le ridicule tue encore plus souvent qu'on ne croit et où l'évidence l'emporte souvent sur le faux raisonnement, cette tendance reste vouée à la confidentialité, puis à la disparition.

Mais il ne faut pas décourager tous ceux qui gardent de bonnes raisons, fondées sur les réalités, de vouloir ramener la Wallonie au sein de la France; ceux de toujours et des plus jeunes qui les ont rejoints par conviction.

De toute façon, si le peuple flamand arrive à mettre fin à la Belgique - ce que certains Wallons ne déplorent

pas - les hypothèses d'avenir politique pour la Wallonie seront soumises à la décision de l'autorité européenne : indépendance dans une confédération belge, souveraineté d'un Etat wallon ou rattachement à la France. Peut-être nous accordera-t-on le bénéfice d'une consultation populaire que l'on refuse à l'Europe de l'Est.

Quoi qu'il en soit, le rôle des régions prend de plus en plus d'importance aux yeux des instances et des technocrates de l'Europe. Ils ont découvert que là résident les forces vives de la nouvelle entité et que, souvent, les Etats d'une certaine taille sont des freins à l'évolution.

D'autre part, il est totalement périmé de prôner le rattachement à la France

au nom d'un jacobinisme qui s'estompe rapidement dans ce pays. Malgré des forces réactionnaires, de gauche comme de droite, la France se régionalise à grands pas. Une part importante du pouvoir de décision est transférée aux Conseils régionaux. Une législation, partiellement existante, doit bientôt voir le jour pour assurer la reconnaissance et l'épanouissement des langues régionales. La France est désormais constituée de régions exprimant librement leur originalité et leur spécificité. La langue française n'est plus parisienne : elle est diverse par les tournures et les accents. Et l'activité culturelle et littéraire est largement décentralisée.

De plus, au sein du Sommet des pays de langue française, l'Hexagone ne règne plus en maître. Dans cet

ensemble de circonstances, il devient profondément ridicule de proposer l'introduction d'une Wallonie complètement neutralisée et aseptisée, au nom d'une langue française standard que plus personne ne parle. Une Wallonie jacobine au sein d'une France régionalisée : certains Wallons - ou Bruxellois - ont-ils donc le besoin masochiste d'être toujours une guerre en retard ?

La Wallonie, dans l'intégrité de sa personnalité, souhaite légitimement rejoindre sa famille française, qui est sa voisine immédiate et enrichir encore l'admirable diversité de la France.

Vive la Wallonie. Vive la France.

Jean VAN CROMBRUGGE.

Le 8 mai, à Fouron

Le mouvement « Wallonie libre » avait décidé de tenir son conseil général à Fouron, le 8 mai dernier. A cette occasion, il avait convié les mouvements séparatistes wallons à envoyer des représentants à une réunion prévue après le conseil général.

La mouvance incarnée par République et Toudi était présente avec Monsieur José Fontaine. La direction de notre mouvement avait décliné l'invitation, mais le comité de la Fédération liégeoise du RF avait autorisé ses membres à y assister, et son président à y prendre la parole, à titre personnel.

Etaient notamment présents à cette réunion, Messieurs Robert Moson, vice-président; Raymond Salomon, trésorier; Joseph Gélis, membre du comité de la section de Verviers; ainsi que Fernand Massart, président de la Fédération de Namur.

S'adressant à un auditoire composé essentiellement de membres de Wallonie libre - dont on connaît les positions indépendantistes - André Schreurs s'exprima en ces termes :

Je suis parmi vous cet après-midi, non pour m'exprimer au nom d'un mouvement déterminé, mais pour tenter d'être l'interprète d'une mouvance qui a toujours existé dans le mouvement wallon. Je veux parler de la mouvance française, de la mouvance « rattachiste ». Cette mouvance ne s'incarne pas seulement dans l'actuel Mouvement Wallon pour le retour à la France. Elle transcende en quelque sorte toutes les organisations wallonnes de combat, quel que soit leur programme officiel. Il y a des « rattachistes » à Wallonie Libre - il y en a toujours eus et ils étaient même prédominants pendant la guerre, dans la Résistance - il y en a à Wallonie Région d'Europe, comme il y en avait autrefois au Rassemblement Wallon. Il y en a dans tous les partis.

Cette mouvance rattachiste, qui avait déjà ses chantres au début du siècle - Albert du Bois, Maurice des Ombiaux, les frères Chainaye, et bien d'autres - s'exprima avec force au Congrès National Wallon de 1945. Lors d'un premier vote, qualifié de « sentimental », le Congrès se prononça, à la majorité relative de 486 voix sur 1.048, pour la réunion de la Wallonie à la France. Par souci de réalisme politique, un second vote dit « de raison » intervint le lendemain. A la quasi unanimité des voix, le Congrès réclama alors la transformation de l'Etat unitaire belge en un Etat fédéral accordant une large autonomie à la Wallonie.

Cet Etat fédéral, nous l'avons à présent. Nous l'avons depuis quinze jours. Mais nous l'avons trop tard ! Il

y a trente ans, la fédéralisation de la Belgique aurait peut-être pu sauver la Wallonie. Depuis lors, notre situation économique n'a fait que se dégrader, par suite de l'incurie de l'Etat belge qui s'est désintéressé de notre sort. Non contents de nous avoir spoliés, les Flamands, - qui n'ont aucun sens de la solidarité dans l'espace belge et y pratiquent depuis longtemps un égoïsme forcené - ne cessent de répéter que les accords de la Saint-Michel ne sont qu'une étape vers une plus grande autonomie et, pour beaucoup, vers l'indépendance complète de la Flandre. Pour la plupart des observateurs, cette évolution est inéluctable.

Dans ces conditions, le vote rattachiste du Congrès Wallon de 1945 retrouve toute son actualité, au point qu'on peut se demander si ce

n'est pas le vote fédéraliste qui, pour certains, était « sentimental » et si ce n'est pas le vote rattachiste qui était le vote de raison. Le Général de Gaulle ne s'y est pas trompé. Dans les années '60, il a en effet déclaré à une personnalité wallonne : « C'est un drame pour le peuple wallon, dont le passé est si remarquable, de dépendre d'un autre peuple qui ne fera rien d'autre que l'étouffer en attendant de l'absorber un jour » (...) « J'ai la conviction que seule leur prise en charge par un pays comme la France peut assurer l'avenir à vos trois à quatre millions de Wallons ».

De Gaulle était un visionnaire. N'avait-il pas prévu l'éclatement de l'empire soviétique, lui qui préconisait une Europe allant « de l'Atlantique à l'Oural » ? De même qu'il avait pressenti l'émancipation du Québec - qu'il a d'ailleurs favorisée -, il avait compris que l'Etat belge, dominé par les Flamands, ne ferait rien pour empêcher le déclin économique et culturel de la Wallonie. D'où sa conviction que celle-ci aurait besoin, un jour ou l'autre, de l'aide de la France.

Le retour de la Wallonie à la France se projette à la fois dans le passé et dans l'avenir : il s'inscrit dans une continuité historique.

Il y a exactement 200 ans, jour pour jour, le 8 mai 1793, la Convention nationale adoptait un décret portant réunion du Pays de Liège à la France. Ce décret faisait suite aux vœux de réunion exprimés par les Liégeois, au suffrage universel, en janvier de la même année. A Liège, le sentiment français n'était pas nouveau. Il était traditionnel. Godefroid Kurth affirme même qu'il était « le trait le plus saillant du caractère national des Liégeois ». Les Liégeois, en 1793, ce

n'étaient pas seulement les habitants de la Cité de Liège, c'étaient tous les Wallons de la Principauté, qui s'étendaient vers le sud jusqu'à Thuin et Châtelet et englobait une grande partie de l'entre Sambre et Meuse.

Certes, je n'oublie pas que l'objectif de Wallonie Libre est l'indépendance de la Wallonie et que la réunion de ce jour doit se clôturer par une déclaration de son Président justifiant cette position. Mais je ne crois pas qu'il y ait une opposition fondamentale entre l'indépendance et le retour à la France. Pour les rattachistes, l'indépendance est une étape, comme le fédéralisme est une étape vers le confédéralisme et l'indépendance. Par ailleurs, le retour à la France ne signifie pas nécessairement l'intégration pure et simple à la République. Cela va de l'intégration à l'association, en passant par la régionalisation ordinaire - telle qu'elle existe déjà en France pour la plupart des régions - et un statut spécial comme celui de l'Alsace ou de la Corse. Dans cette optique, je me réjouis de la position prise par M. Evrard, président de Wallonie Libre, lors d'une récente émission télévisée. Au présentateur qui lui demandait comment il voyait son pays dans dix ans, il répondit : « Un Etat wallon associé à la France en vertu de l'article 88 de la Constitution française ».

L'important, l'essentiel, c'est que la Wallonie se rapproche de plus en plus de la France, pays de sa langue, de sa culture, de sa civilisation; que les Wallons aient des institutions - je pense notamment à l'enseignement - dignes de leur vraie nationalité. Quelle que soit leur citoyenneté, les Wallons, de toute manière, font « partie intégrante de la Nation française ». Le Congrès Wallon l'a proclamé avec

fierté en 1957.

L'idée que la réunion de la Wallonie à la France est la meilleure réponse au séparatisme flamand progresse dans l'opinion publique wallonne. Le sondage réalisé le 13 novembre dernier par l'ICSOP pour *Le Vif - L'Express*, révélait qu'en cas d'éclatement de la Belgique, un Wallon sur dix, soit 300.000 Wallons, sont favorables à cette solution. Depuis lors, l'idée a encore évolué dans les esprits et la médiatisation dont elle est l'objet tant en France qu'en Wallonie et à Bruxelles démontre, si besoin était, que notre thèse est crédible et prise au sérieux. Il ne s'agit pas d'une utopie, mais d'une réalité, qui s'imposera tôt ou tard.

Les « rattachistes » sont-ils des séparatistes ? Oui et non, car ils veulent s'affranchir d'un peuple étranger et dominateur pour s'unir à des frères de langue et de culture. Prônant l'union de tous les Français d'Europe, ils sont donc plus unionistes que séparatistes. Ils font une double démarche, ce qui n'est pas le cas des séparatistes flamands.

En ce qui concerne les Fourons, ce lieu hautement symbolique du combat wallon où nous sommes réunis aujourd'hui, il est évident qu'en cas de réunion de la Wallonie à la France, nous ne pourrions abandonner les Fouronnais à la domination flamande. Mais nous ne pouvons décider pour eux. Etant tous ici, je crois, profondément démocrates, nous devons respecter la volonté des habitants. C'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous sommes prêts à soutenir et à défendre les Fouronnais s'ils le souhaitent, mais ils doivent pouvoir choisir librement le statut qui leur convient.

Quant à l'avenir de la Wallonie, sur lequel nous avons des avis différents, unissons nos efforts, chaque fois que cela se peut, dans le respect de nos diversités, pour qu'elle obtienne d'abord la liberté.

Cette allocution fut vivement applaudie par l'assistance.

En ce qui concerne le passage relatif au sort des Fourons, José Happart tint à souligner qu'André Schreurs avait « parfaitement respecté la lettre et l'esprit de notre accord, ce dont je lui sais gré » et à lui « transmettre ses amitiés ». (extrait d'une lettre du 19 mai 1993).

Un ami nous écrit :

«Le fédéralisme de désunion»

Notre souhait étant de voir la Wallonie rattachée à la France, il nous appartient de rechercher quels sont les obstacles.

Actuellement la Belgique, bien qu'étant devenue officiellement un Etat fédéral, existe encore et entre dans une phase d'essai de «fédéralisme d'union».

Il est plus que probable que cette union soit éphémère, très vite sujette à de multiples frictions et que les nouvelles - et déjà annoncées - exigences des Flamands les poussent bientôt à arracher une nouvelle mutation, laquelle engendrera alors une espèce de confédération ou chaque entité devra gérer ses propres finances, gardera pour elle ses propres revenus fiscaux, rétrocédant à ce qui restera de l'Etat central de quoi subsister encore un peu. L'inversion du système fiscal créera la cassure irréversible.

Cette mutation fondamentale ne verra le jour que si la résistance wallonne à toute modification s'effondre une nouvelle fois; mais, si les Wallons font mine de résister, les Flamands trouveront la faille et arriveront à leurs fins. Ne parle-t-on pas de cent vingt milliards que la Flandre «donne» à la Wallonie chaque année rien que pour la sécurité sociale? Soit quarante mille francs par citoyen wallon! Chiffres vrais ou faux? C'est à voir.

Si la crise de l'Etat belge ne permet plus aux Flamands de tout imposer et si le C.V.P. est battu aux prochaines élections où nous verrons les thèses flamandes les plus égoïstes de nouveau à la Une de tous les partis du nord, la roue tournera à nouveau dans le sens souhaité.

Se posera alors la seconde équation qui elle aussi conditionnera l'avenir wallon: quelle voie choisiront les Bruxellois?

La Communauté française unissant les Bruxellois aux Wallons n'est qu'une affirmation de leur attachement à la culture française tandis que les Flamands déploieront toute leur artillerie économique-financière et auront vite fait comprendre aux Bruxellois qu'ils sont et resteront le partenaire numéro un.

Faudra-t-il que toujours, dans le cadre d'un semblant d'Etat belge, Bruxelles continue à faire bande à part tout en tirant avantage de sa situation centrale? Ou bien ne serait-il pas de loin préférable que les Bruxellois, excédés par les Wallons en qui ils ne se reconnaissent pas souvent et plus encore par les Flamands dont ils ont à craindre les visées hégémoniques, choisissent la voie de l'indépendance? Elle ne sera concevable que si l'entité territoriale bruxelloise est prise en charge par l'Europe qui y créera une zone privilégiée autonome, protectorat ayant reçu l'aval des grandes puissances voisines.

La Belgique sans Bruxelles, c'est automatiquement la Flandre au nord, capable d'être un Etat, une nation, et la Wallonie au sud ne constituant qu'une région faisant partie d'un ensemble puissant et homogène, en l'occurrence la FRANCE.

Cette intégration à la nation française sera soutenue par les pays européens qui refuseront une Wallonie indépendante, solution boiteuse et utopique sur le plan financier et que ne voudraient cautionner aucun des pays en proie à ses propres indépendantistes, qu'ils soient basques, catalans, corses ou écossais.

Ce constat doit guider notre action. Il ne s'agit même pas de réclamer haut et fort le rattachement de la Wallonie à la France, non, il faut réfléchir à la façon dont cela se fera et ouvrir les yeux aux individus qui,

ce jour, semblent avoir systématiquement ignoré ou rejeté cette hypothèse tout simplement parce qu'elle dérange ceux qui craignent que ce changement ne leur enlève une partie de leurs prérogatives et de leur pouvoir.

Actuellement nous devons éveiller les Bruxellois à l'idée que leur avenir se cache encore dans leur entité aujourd'hui enfin défendue comme un tout différent des autres régions et leur demander qu'en se défendant, en cherchant leur voie, ils ne soient plus un obstacle aux destins flamands et wallons qui seront différents, les uns allant vers leur indépendance, les autres vers la France.

Les Wallons qui ne comprennent pas encore le schéma de leur avenir seront bientôt assimilables à ceux qui, partout et toujours, à force de s'attacher à de fausses valeurs ou à de fausses croyances, toujours en retard d'une guerre, dépassés par les événements, ne veulent pas préparer le futur.

Paul FABRY.

AFFILIATIONS COTISATIONS

Pour la province de Liège, on s'affilie au Mouvement en versant le montant de la cotisation, soit 300 FB, au compte bancaire **870-0447816-30** du «Retour à la France, Fédération liégeoise», à Ougrée.

Les membres qui, par oubli, n'auraient pas encore renouvelé leur cotisation pour 1993, peuvent effectuer leur versement à ce compte. Nous les en remercions déjà.

R. SALOMON,
Trésorier.

Les pionniers

En 1983, à l'issue d'un Conseil général de Wallonie Libre à Namur, où ils avaient plaidé pour la cause «rattachiste», plusieurs militants, emmenés par Gérard Lambert, se retrouvèrent dans un restaurant de Wépion. Au cours d'un déjeuner mémorable, ils constituèrent le noyau de ce qui devait devenir, deux ans plus tard, le Mouvement Wallon pour le retour à la France.

Ces militants, c'étaient Ignacio CORNIL, Jean-René DHEUR, Edmond JACQUES, Gérard LAMBERT et André SCHREURS.

Ainsi naquit Wallonie Française, qui réalisa les premiers autocollants WF et «La solution : la Wallonie avec la France». Ce dernier, dessiné par une Française de Bruxelles, Claude Gantelme, représentait pour la première fois, en bleu-blanc-rouge, la France et la Wallonie réunies. On trouvera ci-dessous la reproduction de cet autocollant, qui fut imprimé à 5.000 exemplaires à Liège, par l'Atelier, en Hors-Château. Deux années consécutives, il fleurit sur les murs de Liège aux environs du 14 juillet. On en vit également à Namur, à Charleroi, à Bertrix...



Un des cinq pionniers, Gérard LAMBERT, qui avait déjà fondé précédemment le M.W.I.R. ⁽¹⁾, nous a malheureusement quitté trop tôt. *Wallonie française* a rendu à sa mémoire un hommage plus que mérité dans son numéro de juin 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.

Un des cinq.

⁽¹⁾ Mouvement Wallon pour l'Indépendance et la République.

« Il est juste de dire que la Meuse reste française tant qu'elle peut. Elle tourne à Sedan, à Mézières, comme pour s'éloigner du Luxembourg. Entraînée par sa pente, il lui faut bien couler aux Pays-Bas, se mêler, bon gré mal gré, d'eaux allemandes; n'importe, elle est toujours française jusqu'à ce qu'elle ait porté sa grande Liège, dernière alluvion de la patrie ».

Jules MICHELET,
Histoire de France,
Livre XV, réédition de 1965,
tome V, page 311, note 5.

Juin

Lors de la traditionnelle cérémonie à Waterloo, ce 20 juin 1993, notre ami Guy Vessié, chargé des relations publiques du RF pour le Hainaut picard, a lu un poème de sa composition.

En voici le texte :



*L'homme sans patrie,
Est un rossignol sans jardin,
Adieu les trilles,
Adieu les doux matins,
Adieu les charmillles,
La rosée et le thym,
Adieu le romarin,*

*L'homme sans patrie,
Est un rossignol sans jardin,
Adieu jeunes filles,
Au parfum de sainfoin,*

*L'homme sans patrie,
Est un rossignol sans jardin,
Sans l'espérance,
Point d'au-delà,
Sans la France,
Je n'existerais pas,
A dit Chagall,
La mer étale,
Ne sourit pas,
Pour que l'étoile brille,
Il faut un pays,
Tout au fond de soi,
Comme il faut un secret,
Aux sources des bois*

*L'homme sans patrie,
Est un rossignol sans triolet,
Un poète sans son Elsa,
La Wallonie est cette fille,
De notre mère patrie,
Qu'une folie sépara,
Telle la Belle-au-Bois,
Que l'avenir réveillera,
La Wallonie est cette fille,
Que l'avenir à sa patrie
réunira,
Et vive la rose et
vive le réséda ...*

Guy VESSIÉ.

« Une des grâces de la France, qui en a tant, c'est qu'elle n'est pas seule, mais entourée de plusieurs Frances. Elle siège au milieu de ses filles, la Wallonne, la Savoyarde, ... La France mère a changé; ses filles ont peu changé (...); chacune d'elles représente encore quelqu'un des âges maternels. C'est chose touchante de revoir la mère toujours jeune en ses filles, d'y retrouver en face de celle-ci, sérieuse et soucieuse, la gaieté, la vivacité, la grâce du cœur... ».

Jules MICHELET,
Histoire de France,
Livre XV, réédition de 1965,
tome V, page 310, note 4.

Dans le mouvement :

Nouvelles de la Fédération liégeoise

Depuis la parution du premier numéro de notre *Bulletin*, en mai dernier, le Comité de la Fédération liégeoise du RF a continué à se réunir régulièrement le premier samedi du mois. Il a ainsi tenu des réunions les 29 mai, 3 juillet et 7 août.

L'assemblée générale du 16 juin a connu un grand succès, puisqu'elle réunissait le double du nombre habituel des participants. Par 44 voix et une abstention, sur 45 votants, au scrutin secret, elle a renouvelé sa confiance à André Schreurs pour poursuivre sa tâche de président de la Fédération liégeoise du Mouvement. Elle a confirmé dans leurs fonctions ou élu les membres suivants, qui constituent, avec le président le nouveau Comité : Robert Moson, vice-président; Laurent Leruth, secrétaire; Raymond Salomon, trésorier; Benoît Bolland, Jean Bonnivert, Philippe Detroz, Jules Dupont, Paul Durieux, Gilbert Lamoulle, Marcel Laffineur, Charles Landerloos, Jacques Liénard et Yves Lutgens.

Par 42 votes pour et 3 abstentions, l'assemblée a exprimé l'avis que l'identité wallonne (traditions populaires, particularités régionales, lettres et théâtre dialectaux, mais aussi aspirations démocratiques, luttes sociales, refus du racisme) devrait être respectée, comme celle des autres régions françaises, lors du retour de la Wallonie à la France. Elle a également procédé à un échange de vues sur l'avenir du Mouvement, les modalités du retour à la France, la sauvegarde de nos droits acquis, les problèmes économiques et sociaux et la propagation de notre idéal français.

*

Le Comité de la Fédération liégeoise a été représenté aux manifestations suivantes :

- les séminaires «histoire du courant républicain en Wallonie» et «quelle identité wallonne ?» organisés à Liège le 19 juin par Carlo Levi et la

Fondation Jacquemotte avec le soutien de Wallonie Région d'Europe et du Front anti-fasciste;

- la cérémonie d'hommage à Charles de Gaulle, organisée à Verviers le 19 juin également, par nos amis Yvan Ilieff, député-bourgmestre de Dison, et Joseph Gélis, secrétaire du Comité;
- la cérémonie à l'Aigle blessé, le 20 juin à Waterloo, organisée par le Souvenir Français qui préside notre ami André Williot Parmentier.

*

Le 14 juillet, à Liège, plusieurs dizaines de militants de la Fédération liégeoise ont participé, au Palais des Congrès, au banquet traditionnel, où l'on remarquait la présence du Gouverneur de la province, Monsieur Paul Bolland, du Bourgmestre de Liège, Monsieur Henri Schlitz, du Ministre Jean-Pierre Grafé et du Consul général de France, Monsieur Gérard Cann. Cette année, on n'a diffusé aucun hymne national mais, à la fin du repas qui groupait 240 convives, nos amis ont entonné la Marseillaise qui a été reprise et chantée par l'assistance.

En fin d'après-midi, nos militants ont distribué un millier de tracts «300.000» dans les boîtes aux lettres des immeubles situés à proximité du Palais des Congrès et de l'héliport, d'où le feu d'artifice a été tiré devant une foule évaluée chaque année à 10.000 personnes.

Le matin, lors de la réception officielle donnée au Palais des Congrès par le Consul général de France, Monsieur Paul Bolland, gouverneur de la province de Liège avait reçu des mains de l'Ambassadeur de France les insignes d'officier de la Légion d'honneur. A cette occasion, il a prononcé un discours remarquable, dans lequel il a souligné le lien «profond, séculaire, viscéral quasi avec la France», que «les Liégeois - ces Simenon prenant le train vers Paris pour essayer de se

dépasser tout en restant eux-mêmes - entendent continuer à privilégier».

Les cérémonies et festivités du 14 juillet liégeois sont organisées par le Comité des fêtes et des Amitiés françaises, qu'André Schreurs a présidé de 1984 à 1990 et dont il est toujours administrateur, ainsi que Jean Hardy. Le président actuel est Monsieur Alain Laroche.

Signalons encore que le quotidien verviétois *Le Jour - Le Courrier*, publiés, dans son édition du 14 juillet, une brève mais consistante interview de notre vice-président Robert Moson, intitulée : **vivement le retour à la France.**

Laurent LERUTH.

Décès de M^{me}SCHREURS

La mère de notre président vient de décéder dans sa quatre-vingt-septième année. Une quinzaine de militants de notre Mouvement assistaient aux funérailles, où l'on remarquait les drapeaux de l'AWAC, de la Wallonie Libre clandestine et de la Fraternelle des anciens Militaires Français (Le père de M^{me} Schreurs a servi cinq ans dans l'armée française).

La Wallonie du 14 août 1993 lui a rendu hommage en ces termes :

«Nous avons appris avec surprise et émotion la mort de M^{me} Schreurs, veuve de Fernand Schreurs, fondateur dans la clandestinité du mouvement Wallonie Libre et secrétaire général du Congrès national wallon après la guerre. M^{me} Schreurs fut la collaboratrice discrète et dévouée de son mari dans des moments qui furent parfois périlleux. Une croix de guerre vint récompenser ses activités. A la mort de son mari, M^{me} Schreurs consacra son temps et son expérience au Fond d'Histoire du Mouvement Wallon.

«La Wallonie» présente à son fils André et à toute sa famille, ses sincères condoléances.

La mort du Roi Baudouin

Interrogé par un correspondant du *Soir* sur les réactions d'un Mouvement comme le nôtre devant la ferveur populaire suscitée par la mort du Roi Baudouin, André Schreurs, président de la Fédération liégeoise du RF, a fait la déclaration suivante ⁽¹⁾ :

« Une manifestation de notre part aurait été franchement déplacée. C'est une question de décence devant la mort d'un homme. Il serait réducteur de dire que l'on a assisté à la manifestation d'un sentiment royaliste. Ce que l'on a vu est surtout lié au respect que le Roi imposait à tous, quelles que soient les convictions de chacun, et à une réaction devant le chagrin de la Reine. Le Roi Baudouin va devenir le symbole d'une forme d'unité. Mais les réalités reprendront vite le dessus et le décès de Baudouin pourrait bien devenir aussi le symbole de la mort de la Belgique d'antan ».

⁽¹⁾ *Le Soir* du 6 août 1993 : *L'étonnant mais circonspect silence des opposants à la monarchie.*



Par ailleurs, M. Jakes Schreurs, secrétaire de la Société des lecteurs de *République* et de *Toudi*, nous a adressé un communiqué de presse dont nous reproduisons ci-dessous l'essentiel :

- La société des lecteurs de *République* et *Toudi* rend hommage au monarque défunt et assure ses proches de sa sympathie respectueuse.
- Feu Baudouin, roi des Belges, a largement mérité, par une vie exemplaire, l'estime et l'affection de nos concitoyens. Et c'est le « grossier » public, selon les termes d'Arthur GILSON, père de nos trop fameuses lois linguistiques, ce public qui n'a pas le droit d'être mêlé à la prise des décisions qui le concernent, qui a rendu au défunt un hommage pieux et émouvant.
- La dignité aurait dû interdire, pendant cette semaine de deuil, tout bavardage stérile. Au lieu de quoi, alors que le Gouvernement en place exerce tous les pouvoirs, alors qu'aucun péril ne menace le pays, il a été précipitamment fait appel au Prince de Liège pour succéder au roi défunt.
- La décence eût exigé le silence, pendant sept jours. Au lieu de quoi, la cohorte des courtisans s'est multipliée devant micros et caméras, pour débiter ses habituels lieux-communs et fadaïses. Sachant dans quel mépris feu le Roi tenait cette frange opportuniste et bassement intéressée, nous dénonçons ce comportement assez répugnant, à tout le moins déplacé.
- A côté de paroles honteuses parce que mensongères, prononcées par des responsables politiques notoirement hostiles à la monarchie, deux hommes ont eu le courage de leurs convictions : José HAPPART, député européen, et Jean GUY, rédacteur-en-chef du « Journal - L'Indépendance - Le Peuple ».
- Aujourd'hui, alors que Sa Majesté la Reine Fabiola a souhaité la fin de la période de deuil, nous prenons la parole et nous nous souvenons de ce qui arrive lorsque l'on ose n'être pas courtisan. Il y a quarante-trois ans, pour avoir dit « Vive la République ! », Julien LAHAUT, représentant du peuple belge, élu démocratiquement, membre de la Chambre, a été assassiné. Lorsqu'il y a violence, elle n'émane pas des républicains, mais de ceux-là qui se réclament du roi et, ce faisant, le trahissent.

- Nous constatons que, malgré son désir, souvent exprimé, feu le Roi n'a pu maintenir l'unité de l'Etat belge. Ses dernières paroles destinées à la population ont acté de la décision démocratique des Belges de faire place au fédéralisme. L'Etat unitaire a vécu. Il est remplacé par une fédération de régions tendant chacune à davantage encore d'autonomie. Derrière les déclarations de circonstance, il en est d'autres, de la part des responsables politiques, qui revendiquent, depuis plusieurs mois, de nouveaux aménagements dont on se plaît à dire sur tous les tons qu'ils seront dans les faits l'annonce du séparatisme.
(...)

Fédération liégeoise du Mouvement Wallon pour le Retour à la France

Communiqué

BUREAU PERMANENT :

Président :	André SCHREURS 8, rue Naimette - 4000 LIEGE - Tél. : 041/26 62 24
Vice-président :	Robert MOSON 29, rue des Martyrs - 4800 VERVIERS - Tél. : 087/33 56 12
Secrétaire :	Laurent LERUTH 1, rue de Pitteurs - 4020 LIEGE - Tél. : 041/42 10 90
Trésorier :	Raymond SALOMON 53, avenue du Beau-Site - 4102 OUGREE - Tél. : 041/36 29 09

Fonds de Combat

Le Comité de la Fédération liégeoise du RF a créé deux fonds de combat.

Nos amis de Wallonie peuvent verser leurs dons au compte bancaire n° **870-0447816-30** du «Retour à la France, Fédération liégeoise», à 4102 Ougrée.

Pour nos amis de France, un autre compte a été ouvert au nom de l'«Entraide française». Il porte le numéro **240-0786323-45**.

Merci à tous les généreux donateurs qui soutiennent notre action.

FONDS WALLON :

BOLOGNE J.	1.500 FB
BONNIVERT J.	500 FB
CHERET NINANE R.	700 FB
COMETRA SPRL	2.000 FB
FABRY P.	500 FB
GELIS J.	500 FB
GRAFE C.	700 FB
HAYOT A.	200 FB
HERPIN D'	500 FB
LEFEBVRE A.	700 FB
LERUTH L.	500 FB
PIETTE H.	100 FB
SALOMON R.	500 FB
SHIPERS J.	500 FB
VAN DEN BERG P.	700 FB
YU G.	700 FB

TOTAL : 10.800 FB

ENTRAIDE FRANCAISE :

ALEX J. (Villefranche)	100 FF
BARBE L. (Lyon)	100 FF
DERMER D' (Rhône)	150 FF
CHAMSON M. (Paris)	200 FF
GROBOILLOT R. (Alsace)	100 FF
LEZE N. (Loire)	250 FF
MAL J. (Aussonne)	175 FF
PITRAU C. (Pyrénées)	100 FF
VAILLANT H. (Nord)	500 FF
AMIS DU NORD - Pas de Calais	15.000 FF

TOTAL 16.675 FF

VENTE D'EPINGLETTES : 4.300 FB

TOTAL GENERAL : 115.150 FB

Wallonie, région de France ...



Agrandissement de la carte publiée sur la couverture de la brochure donnant le compte rendu du premier congrès du Mouvement Wallon pour le retour à la France, tenu à Lille le 30 novembre 1991.

A nos lecteurs

Vous venez de lire ce Bulletin. Qu'en pensez-vous ? N'hésitez pas à nous envoyer vos remarques, vos suggestions, vos critiques, votre soutien. Nous tenons beaucoup à l'avis des militants. Ecrivez-nous à l'une des adresses indiquées à la page 11. Nous tiendrons compte de votre avis.